Accords Internationaux, Grenelle 1, Grenelle 2 : Quels objectifs à atteindre?

Ghislaine Hierso

Présidente de l'association Orée

Directrice des relations institutionnelles de Veolia Propreté

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

- **Nous traversons une crise de la rareté des ressources : en matières premières, en eau, en énergie. Ces ressources doivent être préservées, grâce à de meilleures pratiques environnementales, afin d'assurer une croissance durable.**

- **La biodiversité est menacée par la destruction des écosystèmes et des pollutions multiples. La richesse du vivant est un atout pour le développement, qu'il faut protéger.**

- **Droit international, droit européen, droit national se superposent pour protéger la santé et l'environnement et orienter l'économie vers un modèle durable. Toutefois, la cohérence et la bonne application de ce corps de textes soulèvent encore des interrogations.**

- ***Priorités pour réduire l'empreinte environnementale :* propositions pour une gestion responsable de l'environnement, qui tient compte du climat, des ressources énergétiques, mais aussi de la santé, et de la protection de la biodiversité.**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Les responsabilités à l'égard de l'environnement

- Gérer les risques induits par l'activité industrielle
- Minimiser les conséquences des événements imprévisibles
- Réduire les nuisances à l'environnement et les pollutions
- Préserver les ressources naturelles
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Innover pour minimiser l'empreinte environnementale
- « Donner l'exemple » pour entraîner l'ensemble du monde dans une croissance durable

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Les responsabilités des entreprises à l'égard de leurs parties prenantes:

- *Les clients* : anticiper et dépasser leurs exigences, les sensibiliser à la consommation responsable
- *Les actionnaires* : informer le monde financier
- *Les employés et sous-traitants* : assurer un environnement de travail sain et sécurisé
- *Les fournisseurs* : intégrer le développement durable dans la politique des achats
- *La société civile* : écouter les habitants et les associations
- *Les collectivités locales* : soutenir les projets de développement durable
- *Les autorités internationales, européennes et nationales* : proposer des améliorations du droit

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Pour une économie verte

- La croissance verte est l'occasion d'intégrer davantage encore les considérations environnementales
- Grenelle versus Bruxelles
  - **90% du droit de l'environnement étant d'origine communautaire, il est nécessaire de nuancer les résultats du processus Grenelle, qui ne sauraient aller à l'encontre des dispositions prises par l'UE, même s'il est indéniable qu'ils contribueront aux débats en cours à Bruxelles.**
- Un premier pas vers une nouvelle croissance durable
  - **La protection de l'environnement, le changement climatique font aujourd'hui l'objet d'un réel engouement**
  - **Loin d'être un simple effet de mode, les préoccupations environnementales déterminent des choix de production et de consommation de demain.**
- Une nécessité pour sortir de la crise
  - **la surexploitation mondiale des ressources est une impasse**
  - **l'économie verte est un gisement d'emplois et de croissance**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

L'économie verte: l'économie de demain…

Les emplois verts évoluent rapidement, non sans conséquences sur les emplois traditionnels

- Création d'emplois supplémentaires :
  - **mise au point d'outil de contrôle des pollutions**
- Substitution d'emplois traditionnels au profit d'emplois verts :
  - **passage de la décharge au recyclage ou des énergies fossiles aux énergies renouvelables**
- Disparition de certains emplois traditionnels
- Intégration d'aspects environnementaux dans les métiers existants, notamment dans les métiers du BTP et des transports :
  - **un plombier ou un couvreur doivent désormais savoir poser des panneaux solaires**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

… et déjà d'aujourd'hui

- Certains métiers verts semblent attrayants
- Les emplois verts peuvent :
  - **Etre qualifiés ou non**
  - **Relever de compétences traditionnelles ou nouvelles,**
  - **S'exercer au niveau artisanal, administratif, industriel**
  - **Être à haute technicité et grande responsabilité (santé publique, sécurité sanitaire, protection de l'environnement)…**
- Et les niveaux de compétence requis augmentent au rythme des avancées technologiques
- Les métiers verts sont souvent des emplois non délocalisables
  - **Un atout contre le chômage qui frappe la société européenne**
- L'économie verte est en pleine expansion. L'évolution de la réglementation soutient la croissance de ce secteur
  - **Exemple du grenelle de l'environnement**
  - **Mais surtout de la réglementation environnementale européenne: Directives IPPC, Consommation durable, Eco-design, Règlement REACH, etc.**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée

6ème Programme d'action pour l'environnement de l'UE: 2002 - 2012

Protocole de Kyoto

Convention de Kiev

Convention de Bâle

Paquet énergie/climat

Tranferts frontaliers de déchets

Emissions industrielles, Incinération

Convention sur la diversité biologique

Directive cadre déchets, intégrant : déchets dangereux et huiles usagées

Responsabilité environne-mentale

Convention Marpol

Démantèlement des navires

Emballages

DEEE

VHU

Piles/batteries

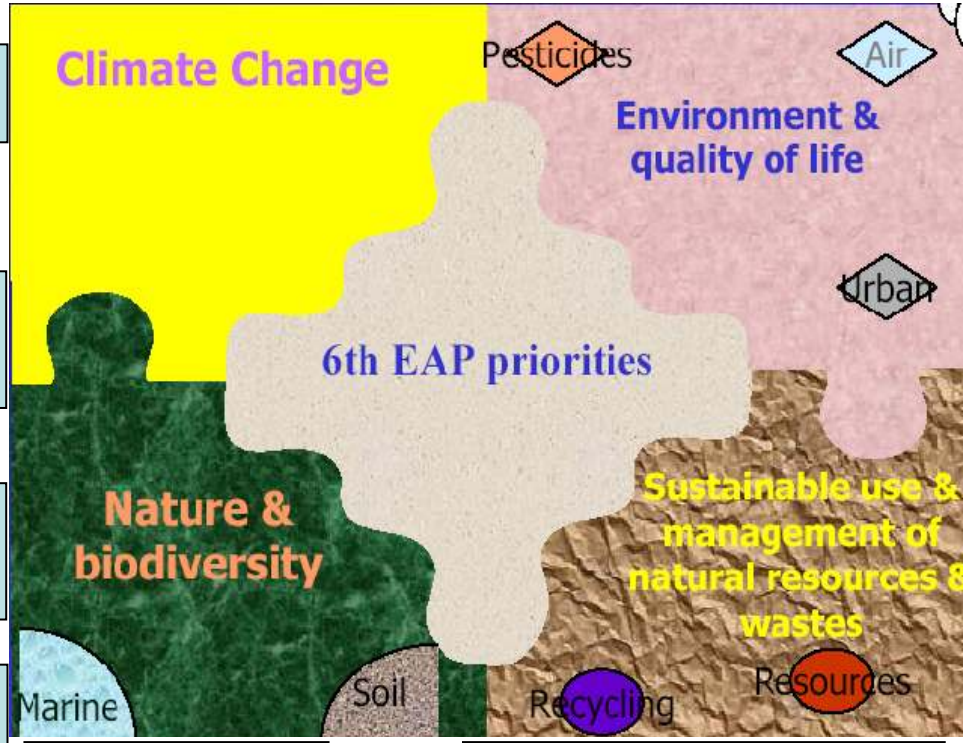

Eau, POPs, Décharges, Boues

Production et Consommation durables, Eco-conception

REACH

Energies renouvelables

Régulation de l'environnement

- Déclaration de Rio
- Convention de la Biodiversité
- Protocole de Kyoto
- Convention de Bâle
- Convention d'Aarhus et Directive sur l'accès à l'information environnementale
- Règlement Transferts transfrontaliers
- Convention de Kiev

Réduction des impacts

- nouvelle Directive cadre déchets intégrant :
  - Directive Déchets Dangereux
  - Huiles usagées
- REACH
- Livre Blanc sur le démantèlement des navires
- Stratégie thématique Prévention et le recyclage
- Directives sectorielles: DEEE, Emballages, Piles et accumulateurs usagés, VHU

Responsabilité des acteurs

- Responsabilité environnementale
- Responsabilité pénale

Réduction des émissions

- nouvelle Directive émissions industrielles :
  - IPPC,
  - Directive incinération
- Directive décharges

Gestion durable des ressources

- Paquet production et consommation durables et Directive Eco-conception
- Directive Cadre sur l'Eau
- Stratégie thématique Utilisation durable des ressources
- Proposition de directive cadre sur les sols
- Projet de directive sur les boues

Changement climatique / Energie

Paquet climat-énergie:
- Directive ETS
- Décision sur les secteurs non ETS

- Directive EnR
- POPs

La réglementation environnementale européenne

Exemples de textes environnementaux européens

- Directive Cadre sur l'Eau
- Paquet Climat/Energie
- Directive EU ETS
- Directive cadre sur les déchets
- Règlement REACH
- Règlement sur les transferts transfrontaliers
- Projet de directive sur les émissions industrielles
- Projet de directive sur la protection des sols

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Exemples d'Accords internationaux

1) **Convention de la Biodiversité (2010 : l'Année Internationale de la Biodiversité)**

- **Non atteinte des objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour 2010**
- → Ahmed Djodhlaf, secrétaire exécutif de la CBD a constaté qu'a**ucun pays n'a réussi à atteindre l'objectif de 2002 :** « d'assurer d'ici 2010 une forte réduction du rythme de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, national et régional ».
- Pour la période Post-2010**: Fixer des objectifs suffisamment ambitieux et surtout se donner les moyens de les atteindre**
- → **Au niveau international** un plan stratégique 2011-2020 est en cours d'élaboration et pourrait être adopté à l'occasion de la 10èmè conférence des parties de la CBD à Nagoya. Une fois ces objectifs fixés, les pays devront mettre à jour leur Stratégie nationale pour la biodiversité.
- → **Au niveau européen**, les ministres de l'environnement de l'Union ont approuvé le 15 mars à Bruxelles « à l'unanimité » l'élaboration d'une stratégie « Biodiversité post-2010 » visant à stopper la perte de biodiversité d'ici 2020 et à restaurer les écosystèmes d'ici 2050.
- → **Au niveau français**, révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) prévue suite à la conférence française de Chamonix (10-12 mai 2010).
- Pour la période post-2010: **Ces stratégies doivent être élaborées en prenant en compte:**
- → Les interactions avec d'autres enjeux environnementaux tels que le changement climatique
- → Les liens avec les enjeux économiques et sociaux du développement durable, tels que la pauvreté et la question de l'accès et le partage des bénéfices (APA, Access&Benefits Sharing en anglais), l'alimentation, l'accès à l'eau, la santé…
- **Des indicateurs, absents jusqu'à maintenant, devront être mis en place pour mesurer les évolutions.**
- **Des mécanismes économiques sont à développer afin d'impliquer plus fortement les acteurs économiques. Ex: Paiements pour l'entretien de services éco-systémique**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

2) La Convention d'Aarhus,

adoptée en application de l'article 10 de la Déclaration de Rio, pour la région Europe de la Commission économique des nations Unies (CEE-ONU) est entrée en vigueur le 30 octobre 2001. Elle vise la participation effective des citoyens aux décisions concernant l'environnement et comporte trois piliers:

- Le droit d'accès à l'information
- La participation du public au processus décisionnel
- L'accès à la justice dans le domaine de l'environnement

Dans un rapport publié le 13 avril 2010, la Commission européenne:

- **s'est prononcé contre l'extension du champ d'application de la directive de 2003 incluant la Convention d'Aarhus sur la participation du public dans la prise des décisions relatives l'environnement.**
- **met en évidence un usage très limite du droit de participation**
- **insiste sur l'importance de renforcer la connaissance par le public de ses droits**
- **Comme l'ont rappelé certaines ONG comme le Bureau Européen de l'Environnement, la Commission n'a pas proposé l'obligation de mise en place par les Etats membres d'organes de contrôle ou de formation.**

Orée : Partager la connaissance, expérimenter, proposer

- Créée en 1992, l'Association Orée rassemble près de 130 adhérents
  - **Entreprises, Collectivités territoriales et Associations**
  - **agissant en faveur d'une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.**
- Principe fondamental : aider les PME à prendre durablement en compte cette préoccupation
  - **Animer des projets collectifs**
  - **Élaborer des outils pratiques pour de meilleures pratiques environnementales**
- Orée associe toutes les parties prenantes dans cette démarche
  - **Entreprises : grands groupes, PME, TPE**
  - **Associations de protection de l'environnement et des consommateurs**
  - **Autorités publiques, institutions économiques et collectivités territoriales**
- Orée a été auditionnée sur les questions d'éco-conception, de gouvernance, d'écologie industrielle et de biodiversité dans le cadre du Grenelle de l'Environnement

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Les missions de l'Association Orée

- **7 priorités**
  - Eco-conception, Parcs d'activités / Ecologie industrielle, Biodiversité, Risques, Expertise environnementale, Concertation, Sensibilisation
- **De l'échange au partage d'expérience**
  - Groupes de travail, Cafés d'échange, Colloques Orée
- **De l'information à la communication**
  - Panorama de presse, Communiqué hebdomadaire, Lettre Orée, site www.oree.org
  - De la sensibilisation à l'accompagnement
  - La collection des guides Orée: des outils méthodologiques et pratiques
  - Sessions de sensibilisation et de formation
  - Projets et partenariats locaux (entreprises / collectivités)
  - Plate-forme Eco-Conception

VEOLIA ENVIRONNEMENT

orée
Entreprises, territoires et environnement

Merci pour votre attention

Contacts :

Veolia
http://www.veolia.com
ghislaine.hierso@veolia.com

Orée
http://www.oree.org/
hierso@oree.org